

# Communiqué de presse



Lons-le-Saunier, le 6 juillet 2017

## Nouvelle mise en garde contre les démarchages abusifs auprès des établissements recevant du public (ERP) réalisant un dossier d'agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP)

Les services de l'État dans le département du Jura mettent à nouveau en garde les professionnels et les responsables d'établissements recevant du public (ERP) qui seraient sollicités dans le cadre des agendas d'accessibilité programmée (Ad'AP) par des prestataires prétendant être missionnés par la préfecture ou la direction départementale des territoires (DDT).

Il est rappelé qu'en matière de prestations payantes relatives au dispositif des Ad'AP, **aucune société ne peut se prévaloir d'agir au nom de l'État et encore moins sanctionner en son nom.**

**En cas de démarchage, les bonnes pratiques** sont :

- de ne pas rappeler un interlocuteur inconnu. Le statut d'un numéro de téléphone (surtaxé ou pas) peut être vérifié à l'adresse suivante : <http://www.infosva.org/>
- en cas de doute sur l'identité de l'interlocuteur, de prendre contact avec le service pour le compte duquel il prétend agir.
- de vérifier le statut de votre établissement en consultant le site internet : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Accessibilite-.html>
- de prendre le temps d'évaluer vos besoins et de comparer les offres de plusieurs organismes avant de s'engager.

Les professionnels qui ont souscrit à une prestation en ayant été induits en erreur par des allégations mensongères peuvent adresser leur plainte à la DDCSPP du Jura en relatant les circonstances précises du démarchage et en joignant tous les documents en leur possession, les faits étant susceptibles de constituer notamment un délit de pratique commerciale trompeuse.

DDCSPP DU JURA  
8 rue de la Préfecture  
BP 10634  
39021 LONS LE SAUNIER  
courriel : [ddcspp@jura.gouv.fr](mailto:ddcspp@jura.gouv.fr)

Par ailleurs, les personnes qui souhaiteraient obtenir de l'aide pour établir leur dossier de mise en accessibilité sont invitées à consulter gratuitement le site officiel du gouvernement ([www.accessibilite.gouv.fr](http://www.accessibilite.gouv.fr)).

### PRÉFECTURE DU JURA

8, rue de la préfecture  
39030 LONS LE SAUNIER  
CEDEX -

☎ : 03 84 86 84 00

✉ : [prefecture@jura.gouv.fr](mailto:prefecture@jura.gouv.fr)

Horaires d'ouverture au public :  
consultez notre site internet  
[www.jura.gouv.fr](http://www.jura.gouv.fr), rubrique  
« horaires »



@Prefet39